



1^{ères} Assises de la

Recherche en Tourisme

COMPTE RENDU

Introduction et présentation du GIS Etudes touristiques

Par Philippe DUHAMEL (Pr. Géographie, Université d'Angers, UMR CNRS ESO, Directeur du GIS Etudes touristiques).

Le Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) Etudes Touristiques a été créé le 6 mai 2019 et s'inscrit dans le prolongement du RFI Angers TourismLab, programme collaboratif co-financé par le FEDER, la Région des Pays de la Loire, Angers Loire Métropole et l'Université d'Angers visant à développer la recherche, la formation et l'innovation dans le tourisme. Le GIS Etudes Touristiques est porté par l'Université d'Angers et piloté par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture. Il réunit 17 universités et grandes écoles du Grand Ouest français et bénéficie du soutien du CNRS. Il rassemble 150 chercheurs représentant 12 disciplines scientifiques. L'objectif du GIS est de structurer, renforcer et promouvoir la recherche académique sur l'objet scientifique que constitue le tourisme.

Ancré actuellement dans l'Ouest et la façade Atlantique, le GIS est susceptible d'évoluer pour se déployer à terme sur le territoire national. Tous les établissements de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, tous les chercheurs et enseignants-chercheurs en tourisme ou concernés par le tourisme peuvent présenter leur adhésion.

Le projet scientifique du GIS Etudes touristique s'articule autour d'une série de questionnements inscrits dans les trois axes de recherche :

- **Axe 1** : Le tourisme comme clef de compréhension des permanences et des transformations sociétales et économiques.
- **Axe 2** : Penser le tourisme pour penser les inégalités, les injustices et les conflits.
- **Axe 3** : Inventer et réinventer le tourisme.

Le fonctionnement du GIS Etudes touristiques est assuré par trois instances :

- **Le Comité directeur** : il a notamment pour fonctions de décider des orientations scientifiques, les projets de recherche, de réalisation d'opérations spécifiques, de propositions d'actions pour le GIS sur proposition du Conseil Scientifique et du Directeur du GIS.
- **Le Conseil Scientifique** : c'est un organe consultatif garant de la pertinence et de la qualité scientifique des activités du GIS. Il peut faire des propositions d'actions, présenter des recommandations sur les orientations scientifiques, étudier les programmes de recherche, les contrats à entreprendre, les modalités de leur réalisation et examiner les résultats obtenus.
- **La Direction** : elle est composée d'un Directeur, d'un directeur-adjoint et des trois coordinateurs des axes du programme scientifique. Le Directeur du GIS assure la responsabilité de la mise en œuvre des décisions du Comité Directeur et de l'utilisation des moyens mis à disposition du GIS.

Les ressources financières du GIS sont constituées par les cotisations annuelles versées par les établissements adhérents et le soutien de la Région des Pays de la Loire, d'Angers Loire Métropole et de l'Université d'Angers.

Les actions du GIS Etudes touristiques sont notamment :

- **Le lancement d'appels à projets** visant à accompagner l'émergence de projets de recherche ambitieux et pertinents susceptibles de pouvoir accéder à des financements régionaux, nationaux et internationaux. Ces projets auront pour ambition de faire travailler ensemble des chercheurs de plusieurs disciplines et plusieurs établissements si possible de régions différentes ou à assurer le soutien à la publication en langue anglaise d'articles pour renforcer la visibilité internationale de la production académique française.
- **L'organisation d'événements**, comme les Assises de la Recherche en tourisme, des séminaires, des colloques.
- **Des actions de lobbying** pour faire reconnaître davantage la recherche en tourisme auprès des acteurs institutionnels.
- **Prospecter de nouveaux établissements** pour renforcer la pluridisciplinarité et un développement national.
- **Construire des partenariats avec des acteurs socio-économiques majeurs** pour des programmes de recherche.

Information sur les appels à projets « Tremplin » et « Publication internationale »

Pour la mise en œuvre de l'action 1, le GIS Etudes touristiques a créé deux appels à projets :

1. **Tremplin** : pour accompagner l'émergence de projets de recherche ambitieux portés par des consortia scientifiques inter-régionaux et interdisciplinaires, susceptibles de pouvoir postuler à des appels à projets régionaux, nationaux et internationaux. Cet appel à projets a vocation à soutenir :
 - soit l'amorçage d'un nouveau projet de recherche : définir son contenu scientifique et créer un consortium durant la période de soutien sollicité, en vue de la réponse à un appel à projet visé.
 - soit la structuration d'un projet de recherche en cours afin d'enrichir un contenu scientifique et un consortium en vue de la réponse à un appel à projet visé.

1. **Publication internationale** : pour favoriser les publications dans des revues académiques internationales de renom par le soutien à la traduction d'articles soumis à conférence ou à revue académique et aux frais de copy editing des versions finales des articles. L'objectif de l'appel à projets est de favoriser la valorisation de travaux de recherche développant des thématiques intéressant une communauté de chercheur-e-s internationaux, et visant des publications et conférences d'audience internationale.

Deux témoignages de porteurs de projets lauréats sont présentés pour illustration :

Témoignage – Projet DYNTOURLITTO

Par Xavier MICHEL (MCF en Géographie, UMR CNRS ESO, Université de Caen-Normandie).

DYNTOURLITTO Dynamiques du tourisme et aménagement des milieux littoraux dans le territoire des Plages du Débarquement de Normandie. (Appel à projets GIS « Tremplin » 2019).

Projet soutenu par le GIS études touristiques pour préparer une réponse à l'appel à projets 2020 « Les futurs des mondes du littoral et de la mer » de la Fondation de France.

Le budget de 3 000 € accordé par le GIS a été utilisé pour financer des missions pour le montage du projet sur une durée de 5 mois. Le bénéfice de ces déplacements de terrain de l'équipe est primordial pour le montage du projet (connaître le terrain, rencontrer les acteurs du territoire, organiser les réunions,...)

Résultat : la candidature à l'appel à projets de la Fondation de France a reçu un avis favorable avec l'attribution d'un budget de 145 000 € en novembre 2020.

Témoignage – Projet IJCHM

Submission

Par Dominique PEYRAT-GUILLARD (Pr. en Sciences de Gestion, EA GRANEM, Université d'Angers).

Cette demande concernait l'appel à projet « **Publication internationale** » pour le financement d'un copy-editing (amélioration du formatage, du style et de la précision d'un article rédigé directement en anglais) de l'article « « Work Commitment and Quondam Commitment in the Airline Industry: The Case of Pilots and Flight Attendants » pour publication dans l'International Journal of Contemporary Hospitality Management (IJCHM), qui est une revue bien référencée (CNRS 3, 2019 impact factor: 5,667...)

Le processus de l'AAP a été souple et rapide et la réponse positive a été reçue le 17 juillet 2020 pour un financement de 560 € (soit 70 % du coût global estimé).

Les crédits sont disponibles jusqu'au 8 novembre 2021 et l'article est en cours de finalisation pour envoi en copy editing au printemps 2021.

Présentation du site web du GIS Etudes touristiques

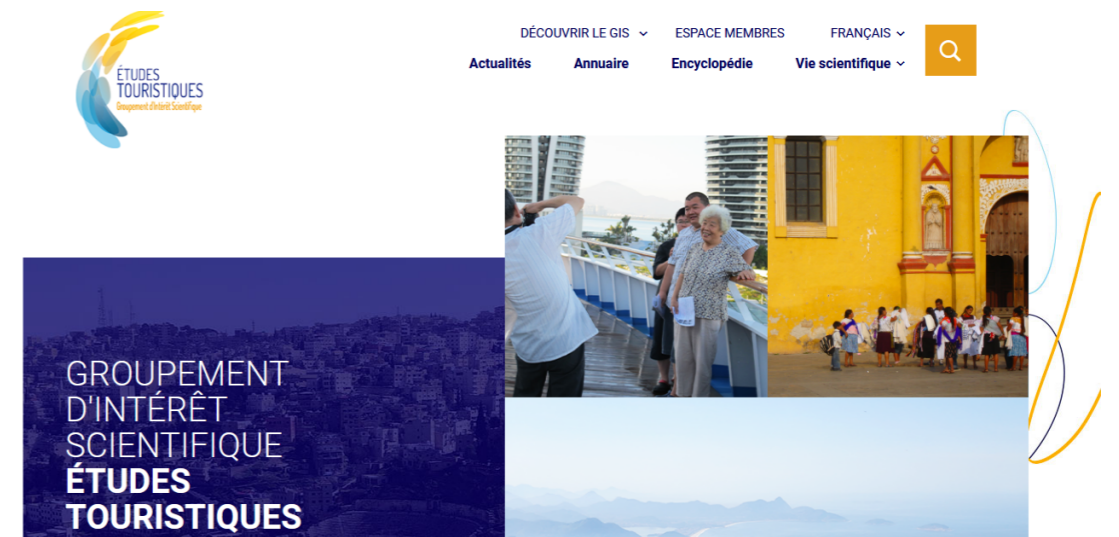
Par Philippe DUHAMEL (Pr. Géographie, Université d'Angers, UMR CNRS ESO, Directeur du GIS Etudes touristiques).

Le site web du GIS Etudes Touristiques est en cours de construction et sera prochainement disponible.

Il dispose d'une rubrique « Découvrir le GIS » avec différents onglets et d'un espace membre. Les entrées suivantes sont également disponibles :

- Actualités
- Annuaire
- Encyclopédie
- Vie scientifique

Aperçu de la page d'accueil :



Construit dans l'immédiat en français, son développement est aussi prévu en anglais et en espagnol.

Projet d’une encyclopédie scientifique et technique du tourisme et des loisirs

Présentation du projet

Par Philippe VIOLIER (Pr. en Géographie, Université d’Angers, UMR CNRS ESO, Directeur de l’UFR ESTHUA Tourisme et culture).

L’objectif de l’Encyclopédie scientifique et technique du tourisme et des loisirs est de réaliser une synthèse scientifique des connaissances et des questionnements sur l’objet tourisme et les systèmes de mobilité.

Les enjeux sont de clarifier les approches du champ par les spécialistes des différentes sciences, de favoriser les débats et de tendre vers un corps de concepts et de notions partagés.

Les publics cibles sont les scientifiques (afin de favoriser l’interconnaissance entre les disciplines et créer un corpus scientifique de notion/concepts pluridisciplinaires), les professionnels (dans une perspective de diffusion des travaux scientifiques) et les étudiants (outil pédagogique de transmission de la connaissance en tourisme et des modalités de sa production selon les disciplines).

L’édition sera assurée en ligne et pourra prendre plusieurs formats (textes plus courts de type article conceptuel, textes plus longs version plus encyclopédique faisant le point sur un thème central dans le champ). Les thématiques abordées seront : concepts, paradigmes…., thèmes, types…., lieux, régions…., auteurs, acteurs, personnalités….

Du point de vue de son fonctionnement, un Comité éditorial assure l’animation du projet (le repérage des mots mobilisés, les relations avec les auteur(e)s, la saisie du comité scientifique, la mise en ligne) et un Comité de rédaction valide les propositions du comité éditorial (mots/auteur(e)s) et valide les textes proposés.

Le comité éditorial sollicitera les membres du GIS sur des sujets en rapport avec leurs travaux et leurs spécialités. Les membres du GIS seront les auteurs privilégiés mais sans exclusive. Les enseignants-chercheurs intéressés du GIS pourront proposer des articles au comité éditorial. Le comité éditorial pourra solliciter des auteurs sur des points particuliers lorsque les compétences sont absentes au sein du GIS. Un cahier des charges précisera les formats et des premières propositions les concrétiseront.

Descriptif du corpus scientifique

Par Olivier HU (MCF en informatique, Université d’Angers, EA LERIA) et Lichao ZHU (Post-doctorant).

Un projet d’aide à l’écriture de l’Encyclopédie est en cours grâce à l’analyse d’un premier corpus de productions scientifiques (corpus actuel : les 239 articles de la revue « Mondes du Tourisme »). L’objectif est de mettre en évidence les phénomènes statistiques dans l’usage des termes par la communauté afin de produire une liste de candidats-termes aux auteurs de l’encyclopédie.

Une présentation de la boîte à outils d’analyses statistiques est réalisée (fréquence, TF-IDF, analyse poly-lexicale etc.)

La poursuite du projet consiste à affiner les premiers résultats, produire une première liste de termes à discuter, développer une boîte à outils pour les auteurs et enfin enrichir le corpus (autres revues, productions autres que scientifiques…) indispensable pour « garantir » la dimension pluridisciplinaire de l’encyclopédie.

L’ensemble de la présentation sera proposé sur le site internet du GIS.

Temps d’échanges

- **Laurence MOISY** (Maitre de conférences en géographie à l’université d’Angers) : L’analyse permet-elle d’identifier quel type de mot est utilisé et dans quel contexte ? L’encyclopédie sera-t-elle francophone ?
- **Tiantian YIN** (Doctorante en géographie à l’université de Paris 1) : Fait-on référence à l’Encyclopedia of Tourism de Jafar Jafari ?

Réponse de Philippe DUHAMEL : L’encyclopédie sera avant tout francophone. L’idée est d’avoir des auteurs invités mais surtout de mobiliser les ressources en interne du GIS Etudes Touristiques, principalement mais pas exclusivement. Les mots seraient mis en ligne à l’issue de l’accord du Comité éditorial de l’Encyclopédie.

L’Encyclopedia of Tourism de Jafar Jafari est une référence certes mais elle est construite selon une approche anglo-saxonne du tourisme. Nous proposerons ici une démarche francophone.

- **Véronique MONDOU** (Maître de conférences en géographie, Université d’Angers) : Le projet sur l’Encyclopédie prend-il en considération le fait qu’un Dictionnaire du tourisme est en cours d’élaboration ?



Réponse de Philippe Duhamel : Chaque projet conduit son développement selon ses propres logiques. Visiblement le dictionnaire en question sera une édition papier avec un comité franco-québécois d’après mes sources. Ici l’Encyclopédie se construit autrement. Le fait que deux projets voisins émergent en même temps montre les besoins de la communauté scientifique travaillant sur le tourisme de se doter de ce type d’outils, sans doute un symptôme du besoin de clarifier les mots, les approches et c’est un indicateur d’une réelle maturité du champ.

Présentation des avancées de la recherche

Présentation de la revue Mondes du Tourisme

Par Mathis STOCK (Pr. Géographie, Univ. Lausanne et rédacteur en chef de la revue Mondes du Tourisme depuis 2019).

La revue Mondes du Tourisme (<https://journals.openedition.org/tourisme/>) est une revue scientifique pluridisciplinaire, née en 2010 à la suite du constat suivant : il n’y avait en 2010 pas de revue française sur le tourisme mais uniquement des revues anglophones et la revue TEOROS. Entre 2010 et 2019, sous la direction de M. Philippe VIOLIER, plus de 300 articles ont été reçus et plus de 100 articles publiés. Les projets actuels sont une internationalisation accrue (afin de permettre une meilleure diffusion des travaux français à l’international) et une accentuation de la question de mobilité dont les mobilités touristiques.

Il s’agit d’une revue de recherche scientifique dédiée au tourisme. Elle affirme que le tourisme peut être construit comme objet de connaissance scientifique isolable dans le flux des événements et processus des sociétés humaines. Son projet scientifique et éditorial vise notamment à encourager l’invention de nouveaux cadres théoriques ou concepts afin de mieux cerner les processus à l’œuvre. Elle est le carrefour de travaux scientifiques issus de toutes les disciplines en sciences sociales (aménagement et urbanisme, anthropologie, économie, géographie, histoire, sciences de gestion, communication, science politique, sociologie…) et aborde des thèmes variés comme par exemple le lien entre les touristes et la météo, le tourisme et l’environnement, l’urbanisation des stations de ski etc.

Présentation de la revue l’Info U’TIL

Thelma BACON, Doctorante en sociologie (ESO-Université d’Angers)

L’Info U’TIL est une synthèse des travaux publiés dans Mondes du Tourisme qui ambitionne de valoriser les travaux des chercheurs auprès du grand public. Quatre numéros ont été préparés à partir des articles publiés dans la revue :

- La plage, territoire des corps (diffusé en 2018)
- Tourisme créatif
- Tourisme et innovations
- Tourisme et emplois

Table-ronde sur le thème « Tourisme et Emploi »

Christophe GUIBERT (MCF Sociologie, Univ. Angers)

La thématique Emploi/Tourisme dans les recherches en sciences sociales et sciences de gestion : quelles questions de recherche ?

Tout d’abord voici une présentation des thématiques abordées par les SHS et les Sciences de gestion lorsque l’on interroge l’emploi et les métiers comme objet de recherche :

- **Un secteur dynamique économiquement et scientifiquement**

Le tourisme est un secteur très dynamique en France (près de 9% du PIB). On ne peut dissocier le tourisme de sa composante économique et de son poids en termes d’emplois. Ces dernières années, près de 10% de l’emploi salarié en France était directement ou indirectement lié au secteur touristique, soit près de 2,8 millions de personnes, ce qui est loin d’être négligeable ! Et la tendance était (avant la pandémie) à la hausse de manière continue.

Les pratiques et les destinations touristiques se diffusent dans un nombre toujours plus grand de lieux et de pays. La diversification des manières de « faire du tourisme » constitue également une caractéristique contemporaine. Pour autant, à chaque étape, chaque niveau du « système touristique » les fonctions exercées par les professionnels, bien qu’en mutation, sont centrales afin de proposer une offre de services touristiques en cohérence avec les attendus et exigences des touristes. Activité marchande, le tourisme présuppose donc, de l’acte de réservation à la prestation, tout un enchevêtrement d’activités professionnelles nécessitant des compétences et des savoir-être propres aux offres de services de type touristique. Si les tâches et fonctions des emplois touristiques sont variées, les rémunérations sont hétérogènes et les niveaux de qualifications sont également très disparates (du CAP au Bac +5 en France par exemple)

Les transformations économiques, technologiques, culturelles et sociétales qui peuvent être identifiées dans la plupart des secteurs professionnels affectent également le champ du tourisme.

Voici quelques exemples de thématiques et questions de recherche classiquement abordées dans les travaux sur le thème du tourisme et de l’emploi :

- Les effets structurants du numérique**

La multiplication des procédures, plus ou moins formalisées, liées au développement d’Internet, telle que la réservation « en ligne » de produits touristiques a des effets qualitatifs et quantitatifs sur les métiers « historiques » du secteur touristique. De « nouveaux » métiers, de nouvelles tâches professionnelles émergent. Comment le déploiement des nouvelles technologies est-il accepté et intégré sur le terrain par le personnel ? Comment celui-ci perçoit-il l’évolution de ses fonctions, de son métier ? Quelle forme prend l’offre touristique lorsque les individus ne sont plus au centre de la prestation de service (services touristiques en ligne comme les visites guidées en baladodiffusion (podcast), service de conciergerie virtuel, etc.) ?

- Visibilité/invisibilité**

Si les métiers du tourisme sont, dans les représentations spontanées, identifiables aux personnels d’accueil (dans les offices de tourisme, dans les hôtels, campings et résidences, au sein des sites touristiques patrimoniaux, etc.) et de service (moniteurs d’activité sportive – ski, surf, voile, etc. –, guide conférencier, animateur de colonie, etc.), il existe de nombreuses professions éloignées physiquement et symboliquement du contact direct avec les clientèles touristiques. Les personnels de service tels que les « femmes de chambre » ou les plongeurs, dans la restauration en particulier, bien qu’invisibles aux yeux des touristes ou circonscrits à de courtes et rares interactions, sont néanmoins primordiaux et nécessaires dans le « bon fonctionnement » d’une offre touristique. De surcroît, de plus en plus d’emplois reliés au tourisme le sont en arrière-scène (back office) mais ajoutent beaucoup de valeur à la prestation de service.

- Des professionnels à contre-espace et contre-temps**

Le temps des vacances, des congés est caractérisé par une forte concentration, hivernale et estivale surtout, à la fois spatiale (les stations de ski, les stations balnéaires) et temporelle. Or, être salarié (ou à son compte) d’une entreprise ou d’une association de services touristiques, c’est travailler à contretemps et contre-espace, autrement dit hors des lieux et temporalités des cadres de vie ordinaires des touristes. Comment, toutefois, conjuguer activité professionnelle estivale lors des congés scolaires et vie familiale ? Comment pérenniser une vie conjugale lorsqu’on fait « les saisons » (en été à la plage comme moniteur de voile, l’hiver comme guide de haute montagne) ? Quelles solutions collectives (telles que les groupements d’employeurs dans certaines régions) sont inventées pour faciliter l’emploi des saisonniers et les fidéliser ?

- Conjuguer passion et profession**

En lien avec la thématique précédente, de nombreux travaux ont montré que l’engagement sur le modèle de la passion, dans certains secteurs professionnels, constituait une spécificité que l’on peut adosser au secteur touristique. Passionné de « vieilles pierres », passionné de surf ou d’équitation, des professionnels du tourisme s’engagent dans des carrières à l’aune de leurs propres pratiques personnelles, de leurs passions. Comment ces professionnels négocient-ils la place de leur passion dans leur activité professionnelle ? Peut-on parler de désenchantement, voire de désillusion ?

- Les relations RH : permanences ou révolution(s) ?**

En appui des thématiques précédentes et prenant en compte les effets conjoncturels de la crise économique qui touche, quoique différemment, les pays européens et nord-américains, comment se définissent ou se redéfinissent les stratégies entreprises en termes de « politique RH » ? Quelles sont les nouvelles stratégies utilisées par les entreprises touristiques pour accéder à de nouveaux bassins de travailleurs et pour retenir ces derniers ? Enfin, les formations proposées (en présentiel ou en e-learning) sont-elles en adéquation avec les emplois et les compétences recherchés par les organisations touristiques ?

Enfin, une dernière thématique conjoncturelle :

- Crise sanitaire et économique : adaptabilité et projections professionnelles**

La crise sanitaire et la crise économique que la France et d’autres pays traversent démontrent que le tourisme est un secteur économique de première importance mais conjoncturellement fragile. L’analyse des effets de ces crises sur l’emploi touristique au sens large est une question actuelle fondamentale. De nombreux organismes nationaux et au sein des territoires ont mené des enquêtes statistiques sur les conséquences à court et long termes de la baisse de fréquentation touristique liés aux périodes de confinement notamment. Avec des chercheurs sociologues, les effets de la crise sur les métiers du tourisme ont également été étudiés dans le cadre d’une enquête. Il en ressort que les représentations des professionnels du tourisme à l’égard de la crise sont très variables selon les configurations (secteur, type de territoire, etc.) mais, de manière générale, la thématique de l’adaptabilité face aux mutations du tourisme est essentielle, en particulier en ce qui concerne les processus liés à la communication (digitale, mais pas que).

Présentation de l’article scientifique « L’emploi dans le tourisme : une réalité difficile à mesurer » de Philippe Violier

Philippe Violier , Professeur des universités, géographe, Directeur de l’UFR ESTHUA Tourisme et Culture, ESO, UMR CNRS 6590. Violier P., « Contribution à une approche renouvelée des statistiques sur l’emploi touristique » Mondes du Tourisme [en ligne], n°16, décembre 2019.

La crise du COVID a contribué à une découverte : le tourisme constitue un des piliers de l’économie. Cependant, cette réalité a rapidement été contestée car certains y voient un signe de dépendance au secteur touristique. Or, la spécialisation est un corolaire de la mondialisation.

L’emploi touristique est difficile à cerner, d’une part à cause d’un refus de délimiter le champ. Il y a confusion entre tourisme et de nombreux autres déplacements comme par exemple les voyages d’affaires ou le pèlerinage qui ne peuvent être inclus dans les déplacements touristiques.

La comptabilité nationale découpe l’économie en diverses branches. Ici, le tourisme pose un problème. Ainsi, les hôtels et restaurants font partie du champ touristique car ils ne sont revendiqués par aucun autre champ. Cependant, cela pose problème car ces établissements sont également fréquentés par des habitants locaux. Il y a cependant du mieux et de nouveaux secteurs comme les établissements culturels sont désormais intégrés au secteur touristique.

Afin de pallier ces problèmes, il faudrait délimiter plus strictement le champ : Qu’est-ce que le tourisme ? Qu’est-ce que cela recouvre ? Qu’est-ce que cela ne recouvre pas ? Dans les études locales, il pourrait également être intéressant de partir de la demande (commerces, touristes) et des pratiques des touristes afin de délimiter un secteur économique. Cela permettrait par exemple de se rendre compte que certains commerces de stations balnéaires relèvent du tourisme. Il faut aussi prendre en compte le fait que le tourisme est une mobilité qui s’articule avec d’autres mobilités.

Les limites du tourisme sont néanmoins difficiles à placer notamment car les habitants et les touristes partagent en partie des mêmes pratiques dans les mêmes temps. De plus, la statistique n’inclut pas les conciergeries des hébergements dits non marchands (comme par exemple AirBnB où certains propriétaires ont recours à ce type de prestations) qui sont pourtant liés au tourisme. Il en est de même pour le développement de la sous-traitance, par exemple dans le secteur de l’hôtellerie. Les grands groupes hôteliers ont de plus en plus recours à des entreprises extérieures (blanchissage du linge, entretien etc.). De plus, les groupes hôteliers achètent de moins en moins mais se spécialisent dans la gestion d’hôtels. Ces groupes ne sont alors plus comptabilisés dans l’hôtellerie mais dans l’immobilier.

Appréhender l’emploi touristique est donc un véritable défi pour le GIS.

Présentation de l’article « Réformes territoriales et compétence tourisme – Le cas de l’institution touristique départementale » de Jérôme Piriou

Jérôme Piriou, Professeur associé, Docteur en géographie, Excelia Business School, CERIIM – Centre de Recherche en Intelligence et Innovation Managériales, piriouj@excelia-group.com, Piriou, J., Rimaud, M.-N. (2019). Réformes territoriales et exercice de la compétence tourisme par l’institution publique départementale française. Cas exploratoires de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Mondes du Tourisme [en ligne], n°16, décembre 2019, DOI : 10.4000/tourisme.2376.

Au cours de l’année 2017 il y a eu une volonté d’examiner les effets des réformes territoriales sur le fonctionnement des institutions touristiques (notamment la loi « NOTRe » du 7 août 2015). Il a donc fallu s’interroger sur la situation de l’échelon départemental dans le paysage institutionnel du tourisme français (controverses des lois 2003 et 2004) afin de Comprendre l’évolution et l’orientation donnée par les agences départementales de développement et de promotion touristique. Deux territoires, la Charente-Maritime et les Deux-Sèvres ont alors été étudiés.

Les compétences dans le domaine du tourisme attribuées aux départements ont évoluées depuis trente ans. Depuis la loi « Mouly » de 1992, il y a une volonté de donner plus d’importance aux régions par le biais d’une décentralisation qui répartit les compétences entre les différentes collectivités (régions, départements et communes). Les départements se sont alors retrouvés en difficulté. Cependant, la loi de 2004 relative aux libertés et responsabilités locales permet de confirmer le département dans ses compétences et notamment dans le secteur du tourisme. Actuellement, le problème réside dans le fait que le code du tourisme de 2006 précise que la compétence est partagée : il accorde à l’état, aux régions, aux départements et aux communes des compétences dans le domaine du tourisme mais ne spécifie rien de plus. Cependant, la volonté d’une coopération entre les différentes collectivités ne tient pas compte de leurs tendances politiques qui peuvent être sources de tensions.

A partir des années 2010 et à la suite de la mise en place de nouvelles réformes comme la création du statut de métropole en 2014, et la création des nouvelles grandes régions en 2015, les départements se trouvent fragilisés. Ainsi, les conseils départementaux se recentrent sur des compétences liées aux solidarités humaines et à la cohésion territoriale. Les compétences économiques étant revenues à la région, la question de la compétence tourisme des départements se pose.

Prenons à présent les exemples de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres à intensité touristique hétérogène : La Charente-Maritime est en effet beaucoup plus touristique que les Deux-Sèvres et les pratiques touristiques y sont différentes.

En revanche, aux yeux de la loi, chacun de ces deux départements doit disposer de structure faisant l'application de la compétence tourisme par le département. Ce qui ressort de l'étude menée est l'évolution des missions des départements depuis les années 1990, de la promotion et la communication vers l'ingénierie. Il a donc fallu mettre en adéquation emplois et compétences par le biais de plans de formations, d'évolutions de carrières et des départs de personnes ne se sentant plus compétences dans ce domaine. Une recherche de légitimité des départements a également été observée pour exister dans le paysage touristique face à la région. Ainsi, certains départements ont créé des conférences permanentes, d'autres ont en revanche décidé de créer une fusion entre plusieurs comités départementaux du tourisme pour créer une nouvelle entité. La recherche n'étant pas encore finalisée, de nombreuses questions restent en suspens quant à l'articulation des compétences locales du tourisme.

Temps d'échange

- **Koffi AGBOKANZO** (Maitre de conférences en sciences de gestions à l'université catholique de l'Ouest) : La destination Blois-Chambord porte en projet de Grand Site de France et rencontre également les difficultés liées aux compétences tourisme liées au département. Se posent alors des questions de gouvernance territoriale par rapport aux projets touristiques : Qui est pertinent pour porter des projets touristiques ? Les départements ? Les communautés de communes ? Les régions ? Qui est compétent ? Ainsi, est-il possible de s'orienter vers des gouvernances partagées auprès de différentes entités ou des gouvernances à double niveau macro et micro ?

“ Réponse de Jérôme Piriou : Une autre entrée est possible dans le cadre de cette recherche concernant les clusters et les systèmes touristiques localisés où les acteurs à l'échelle départementale, communale ou même à des échelles privées prennent part à cette gouvernance. Ceci est cependant très difficile à mettre en place notamment auprès des acteurs publics qui ont parfois des difficultés à être légitime face aux acteurs privés ayant plus de facilités à se structurer en réseau. Le projet de recherche CONNECT permet de montrer que la mise en réseau des acteurs venant des acteurs publics est encore plus difficile.

- **Nathalie Montargot** (Docteur en sciences de gestion et responsable de l'axe de recherche management du tourisme à Exelia La Rochelle Business School) : Quels sont les changements induits par les nouveaux métiers, les nouvelles technologies et le contexte actuel que nous traversons en termes de formation dans le secteur du tourisme ? Et dans quelle mesure la réforme territoriale questionne les rapports entre les acteurs et notamment à travers un leadership politique qui impacte les gestionnaires en tourisme et les acteurs du monde du tourisme qui sont des experts mais pas des politiques ?
- **Philippe Duhamel** : Les chercheurs font parfois face à des difficultés quant à l'accès aux données fines. N'y aurait-il pas des possibilités de travailler avec les collectivités territoriales afin que les chercheurs viennent retravailler les statistiques et apporter un éclairage sur la problématique de l'emploi sur des territoires plus ou moins vastes ?

“ Réponse de Loïc Gogue : Beaucoup d'investissements ont été réalisés dans le domaine du tourisme par les collectivités territoriales et certains de ces investissements sont à contre-courant des possibilités d'investissement. Un certain nombre de problématiques sont ainsi développées mais peu intégrées à l'opérationnel.

- **Mathis Stock** : Il existe un vrai problème de données statistiques et il faut étudier la manière dont ces statistiques sont constitués et comment ils sont utilisés politiquement. Il faut également considérer le problème de la géographicités des statistiques. En France, il existe peu de statistiques fiables dans le domaine du tourisme à l'échelle locale. Il y a également un problème de géographicités du droit dans le sens où en France nous avons un très gros problème, ce que nous pouvons appeler le « mille-feuille administratif ». Il ne faut pas confondre département ou région et l'envie de créer de nouvelles destinations touristiques.
- **Séverine Sénac** (Comité Régional du Tourisme et des Loisirs, région Occitanie) : Définir le champ de l'emploi est compliqué de part des sources difficiles d'accès (un travail est en cours avec l'INSEE) ce qui provoque un décalage de temporalité. Les données utilisables sont trop anciennes et trop peu précises. Le champ des activités est aussi lié au territoire. Par exemple, il n'est pas pertinent de prendre en compte le champ maritime dans l'emploi pour l'ensemble des territoires. Il faudrait se rapprocher d'ADN Tourisme afin de se rapprocher des réflexions en cours.
- **Philippe Duhamel** : Nous pouvons observer que nous avons tous les mêmes problèmes. Ne serait-il pas possible de trouver ensemble des solutions à nos problèmes communs ? Il faudrait mettre en place une alliance entre les chercheurs et les collectivités territoriales vis-à-vis des instances nationales dans la production de données.
- **Philippe Violier** : Un travail en cours avec Jérôme Piriou sur la question de la difficulté d'émergences de destinations au sens d'espaces construits par les touristes. Jusqu'en 2018, un observatoire des données touristiques fonctionnait à peu près bien, l'INSEE a mis la main dessus et produit depuis uniquement des statistiques de conjoncture : c'est un vrai problème.

- **Christophe Guibert** : Avoir l'ambition de produire des données à l'échelle d'un pays concernant les pratiques touristiques serait peut-être un vœu pieux d'autant plus que les questions de définitions posent problème. Pour franchir cet obstacle épistémologique, il faudrait peut-être éviter de tomber dans le piège de ces connaissances quantitativistes et de mieux circonscrire les terrains d'enquêtes sur des plus petits territoires pour ensuite extrapoler et monter en généralité plutôt que d'avoir une lecture descendante.

“ Réponse de Jérôme Piriou à Nathalie Montargot : Il est possible d'observer à l'échelle locale que la tendance est de politiser la compétence tourisme. On voit d'ailleurs une confusion majeure sur beaucoup de territoires entre le marketing territorial et la valorisation touristique. Or, on peut se poser la question de la pertinence de la marque territoriale vis-à-vis des différents publics. En ce qui concerne la coopération entre les acteurs, il faudrait que les acteurs privés se mettent en réseau et montrer aux acteurs publics une coopération sur une destination touristique et non pas un territoire administratif. Ce qui est marquant aujourd'hui est la reprise en main politique de cette compétence tourisme.

- Tiantian YIN (Doctorante à EIREST et porteuse du marché public du château de Fontainebleau sur le marché chinois) : M. Violier, pensez-vous à un plan touristique de la France à court ou terme ? Si non, dans quel secteur pourrait-il être intégré ? L'économie ? Les affaires étrangères ? Quelle est la vision au long terme du tourisme en France ? De plus, cette année est l'année culturelle Franco-Chinoise. Je constate un réel problème pour trouver un interlocuteur pour travailler entre les deux pays.

“ Réponse de Philippe Violier : La France ne possède une politique touristique que depuis 2014 depuis que Laurent Fabius s'est emparé du tourisme. Maintenant, avec les comités interministériels du tourisme, il y a une réflexion mais nous ne pouvons parler de politique touristique. Malgré cela, la France accueille de nombreux touristes. Nous pouvons donc nous poser la question de la pertinence d'une telle politique.

“ Réponse Philippe Duhamel : Tout changera le jour où les politiques feront du tourisme un objet politique. C'est-à-dire quelque chose qui peut être utile non seulement à l'économie mais également à la société. Nous avons eu en France des colonies de vacances publiques qui sont progressivement devenues privées. On sait par exemple que certains enfants ne peuvent pas partir en vacances et un système public d'accompagnement aux vacances permettrait d'apaiser certaines tensions dans certains types d'espaces urbains ou périurbains qui rencontrent des problématiques d'accès au monde (et le tourisme est un accès au monde). Le tourisme ne doit plus perçu comme des simples recettes et lié aux étrangers. Il faut également se soucier du tourisme auprès des familles, des personnes âgées, des handicapés, ... Il y a un réel enjeu politique du tourisme.